Description du Strongylacantha glycirrhiza *Bened.* *et affinités du genre* Strongylacantha (Trichostrongylidæ),

par M. L.-G. Seurat.

Van Beneden (1872) a créé le genre *Strongylacantha* pour un Strongle trouvé dans l'intestin du grand Fer-à-Cheval, qu'il considérait comme voisin de l'Ankylostome duodénal; cette dernière opinion a été admise par Linstow (1878), Stossich (1899) et Railliet et Henry (1909). L'étude de ce Strongle, retrouvé par nous dans l'intestin du même Rhinolophe, à Alger et à Guelt-es-Stel (Algérie), nous permet de préciser les caractères des *Strongylacantha* et d'en établir les affinités.

Genre **Strongylacantha** Bened. 1872.

Méromyaire à corps robuste, courbé en arc à concavité ventrale. Cuticule marquée d'une striation transversale et soulevée le long de chacune des bandes latérales en une membrane ou aile latérale très étroite, courant sur toute la longueur du corps; une paire de papilles postcervicales subsymétriques, très éloignées du bord postérieur de l'anneau nerveux. Pore excréteur très apparent, bordé de lèvres cuticulaires épaisses, s'ouvrant en avant de l'anneau nerveux, à peu de distance de l'extrémité céphalique; il est en rapport avec un court canal cuticulaire strié transversalement. Cadre buccal bilobé; bouche terminale; cavité buccale peu spacieuse, armée d'une petite dent tronconique dorsale située près de l'entrée du pharynx et de deux énormes crochets uncinés latéro-ventraux débordant le cadre buccal et faisant saillie au dehors par leur moitié distale; ces crochets servent uniquement à la fixation du parasite à la muqueuse intestinale. Œsophage en massue, différencié en un pharynx court, à revêtement cuticulaire plus épais, œsophage proprement dit et proventricule inerme, ce dernier montrant trois gros noyaux nucléolés. Intestin de couleur foncée, formé d'une double rangée de cellules énormes peu nombreuses. Queue de la femelle courte, massive, terminée par trois grosses pointes obtuses, une dorsale et deux subventrales, entre lesquelles s'insère une pointe fine qui les dépasse; pores caudaux subterminaux. Queue du mâle uncinée, ornée de deux ailes caudales semi-opaques; côtes neuromusculaires à substance granuleuse et, de ce fait, très apparentes; anus bordé par une lèvre supérieure digitiforme énorme, portant une grosse papille sessile impaire sur son bord libre. Spicules courts, égaux, divisés en une pince à 2 branches sur la moitié de leur longueur; un gorgeret. Vulve limitée par des lèvres saillantes, s'ouvrant en avant du tiers postérieur de la longueur du corps; ovéjecteur à branches opposées; utérus divergents; ovaires parallèles, remontant en avant de

la vulve. Œufs pondus à un état peu avancé de développement. La larve mène une existence libre, mais ne prend aucune nourriture dans le milieu extérieur.

Espèce type : *Strongylacantha glycirrhiza* Beneden, 1872.

Affinités. — Ainsi que nous l'avons fait remarquer plus haut, Beneden, se basant sur la conformation de la bouche, rapproche le genre *Strongylacantha* des Ankylostomes; en réalité, ces deux types diffèrent profondément : chez les Ankylostomes, la cavité buccale, relevée du côté dorsal est spacieuse et armée de forts crochets destinés à attaquer la muqueuse de l'intestin de l'hôte : la cavité buccale du Strongylacanthe est, au contraire, très réduite et ne porte qu'une dent destinée à attaquer la muqueuse intestinale, les deux énormes crochets faisant saillie au dehors étant uniquement destinés à la fixation du parasite : l'extrémité antérieure de celui-ci est d'ailleurs arquée du côté ventral.

Le genre *Strongylacantha*, par l'existence de ses deux crochets fixateurs, représente un type adaptatif très particulier dont les affinités sont avec le genre *Amidostomum* Raill. Henry. Il se rapproche de celui-ci par sa cavité buccale peu spacieuse, ornée d'une dent dorsale près de l'entrée du pharynx et par la conformation des spicules et du gorgeret; il s'en différencie nettement par ses deux crochets fixateurs.

Strongylacantha glycirrhiza Bened.

Trichostrongylidé à corps robuste, arqué, à concavité ventrale, marqué d'une coloration rougeâtre ou brune qui est la couleur de l'intestin apparaissant par transparence. Cuticule finement striée transversalement, soulevée le long des lignes latérales en une membrane étroite (3 μ 5) naissant à la hauteur du pore excréteur et s'étendant sur presque toute la longueur du corps. Bandes latérales larges, à noyaux rapprochés : cellules musculaires marquées d'une striation longitudinale très fine. Deux papilles postcervicales non saillantes, subsymétriques, la papille gauche à peine moins éloignée, très distantes du bord postérieur de l'anneau nerveux. Pore excréteur très apparent, situé sur la ligne médiane ventrale à peu de distance de l'extrémité céphalique, en rapport avec un court canal cuticulaire à parois épaisses, finement strié transversalement, où aboutissent deux glandes unicellulaires ventrales à gros noyau nucléolé : elles s'étendent sur 1 millim. 8 de longueur et sont appliquées à l'intestin dans leur région distale.

Cavité buccale réduite, limitée par un cadre buccal bilobé, montrant une paire de papilles latérales sur le lobe dorsal et caractérisée par l'existence d'une petite dent tronconique dorsale (18 μ de hauteur) insérée à l'entrée de l'œsophage et de deux énormes crochets latéro-ventraux, de 40 μ de longueur, recourbés et faisant saillie au dehors par leur pointe.